



COMMUNE DE RUSSIN

**COMPTE - RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER
DE L'EXERCICE 2023**



Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2023.

Olivier Favre
Maire

AVANT-PROPOS

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, j'ai le plaisir de vous remettre le rapport administratif et financier de Russin pour l'exercice 2023. Le but étant de relater les faits marquants de l'année. Ce document vous informe sur la marche des affaires mises en œuvre, à la suite des décisions prises par le Conseil municipal et l'Exécutif, ainsi que sur les nombreuses activités déployées par la Mairie.

Et ce printemps 2023 il y a eu un référendum contre la création d'une place de jeux et de rencontre à la route des Molards pour la somme de Fr 390'000.—par 113 OUI contre 136 opposants avec plus de 62% de participation. Les 23 voix d'écart nous rappellent que chaque voix compte pour que notre système démocratique soit le plus représentatif de la volonté populaire. La majorité a refusé le projet, dont acte. Mais au-delà du OUI et du NON, il y a le débat, la discussion, l'échange. Les autorités municipales ont compris que le NON exprimé est principalement en raison du lieu choisi et du coût prohibitif. La copie va être révisée et une consultation publique organisée avant la validation définitive d'un nouveau projet pour obtenir, je l'espère une large adhésion.

La route de Verbois est passée d'une vitesse de 80 km/h à 60 km/h. Un radar bruit/vitesse a été installé pour une durée d'un mois en collaboration avec le TCS.

Nous avons également une extinction dans notre village des liminaires (domaine communal) de 1h à 5h du matin.

L'étude du schéma directeur suit son cours. Une étude est en cours avec la Commune de Dardagny d'un pont en bois piétons/vélos situé en parallèle du pont routier sur l'Allondon, lequel sépare nos deux communes.

Nous avons continué la consolidation de l'équipe de mairie grâce à l'embauche d'un cantonnier concierge M. Sergio Costa qui travaille à 50%, il a été engagé le 1^{er} septembre 2023 et de Mme Lara Do Vale Pereira, en qualité d'assistante administrative à 40%.

J'ai une pensée toute particulière pour M. Daniel Sandmeier, conseiller municipal qui nous a quitté le 3 septembre 2023. Avec sa bonne humeur éternelle, son sourire, sa générosité, toujours à l'écoute, il rendait les gens heureux.

Je tiens également à remercier Mme Nadine Cortinovis Gfeller qui a démissionné le 14 novembre 2023 pour tout le travail qu'elle a effectué au sein du conseil municipal pour le bien de la commune et de ces communiers.

Mes remerciements vont également à mes deux adjoints qui n'ont pas ménagé leurs efforts et ont répondu présents à toutes les sollicitations. Le Conseil municipal s'est montré ouvert, avec un esprit constructif, seul l'intérêt général a dicté ses décisions. Que tous les conseillers soient ici sincèrement remerciés pour leur engagement et leur présence aux manifestations communales auxquelles vous avez participé en nombre avec un grand engagement qui force le respect.

Enfin, c'est au personnel communal que j'adresse mes plus vifs remerciements, je sais que vous n'avez pas compté, ni vos heures, ni votre énergie pour fournir un service public de qualité.

C'est en me réjouissant de poursuivre nos projets avec le même état d'esprit pour une législature qui s'annonce fort intéressante que je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Olivier FAVRE
Maire

EXECUTIF MUNICIPAL

Le Conseil municipal pour la législature 2020-2025 est composé comme suit :

Exécutif

Maire	M. Olivier Favre Dicastère : administration, finances – Taxe Prof, informatique, urbanisme environnement, état civil, mobilité-sécurité, pompiers-militaire
Adjoints	Mme Suzanne Serafini Dicastère : scolaire, petite enfance, culture, social, jeunesse, sport, événements-communications M. Didier Frossard Dicastère : bâtiments, routes-voirie-emplacements, déchets

Conseillers municipaux



Conseil municipal et exécutif

De gauche à droite : Vincent Monnier (CM), Daniel Chambaz (CM), Guy Julini (CM), Sylvie Desbaillet (CM), Daniel Sandmeier (CM), Olivier Favre (Maire), Claude Membrez (Président du CM)
2^{ème} rang Didier Frossard (Adjoint), Nadine Cortinovis (CM), Suzanne Serafini (Adjointe), Sébastien Delesderrier (CM), Delphine Voellinger (CM)

Le 3 septembre 2023 est décédé M. Daniel Sandmeier, M. Patrick Corbat a accepté le mandat et a prêté serment le 17 octobre 2023.

Le 14 novembre 2023, démission de Mme Nadine Cortinovis, M. Lionel Marquis a accepté le mandat et a prêté serment le 12 décembre 2023.

FORMATION DES COMMISSIONS AU 31 DECEMBRE 2023

Cinq commissions permanentes chargées d'étudier les sujets soumis à l'approbation du conseil municipal ont été formées par :

Finances taxe professionnelle : Dicastère d'Olivier FAVRE, maire

M. Claude Membrez, Président
M. Sébastien Delesderrier Vice-Président

M. Daniel Chambaz, Membre
Mme Delphine Voellinger, Membre

Depuis 2015, il n'est plus nécessaire de créer une commission de réclamation sur la taxe professionnelle.

Urbanisme Environnement : Dicastère d'Olivier FAVRE, maire

M. Sébastien Delesderrier, Président
Mme Delphine Voellinger, Vice-Présidente
M. Lionel Marquis, Membre *(dès le 12.12.2023 en remplacement de Mme Nadine Cortinavis qui a fonctionné jusqu'au 14.11.2023)*
M. Vincent Monnier, Membre

Mobilité sécurité : Dicastère d'Olivier FAVRE, maire

M. Sébastien Delesderrier, Président
Mme Sylvie Desbaillet, Vice-Présidente
M. Patrick Corbat, Membre *(dès le 17.10.2023 en remplacement de M. Daniel Sandmeier qui a fonctionné jusqu'au 03.09.2023)*
M. Claude Membrez, Membre

Scolaire petite enfance : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

M. Guy Julini, Président
M. Vincent Monnier, Vice-Président
M. Lionel Marquis, Membre *(dès le 12.12.2023 en remplacement de Mme Nadine Cortiovis qui a fonctionné jusqu'au 14.11.2023)*
M. Sébastien Delesderrier, Membre

Social, Aînés : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

M. Lionel Marquis, Président *(dès le 12.12.2023 en remplacement de Mme Nadine Cortinavis qui a fonctionné jusqu'au 14.11.2023)*
M. Claude Membrez, Vice-Président
Mme Delphine Voellinger, Membre
M. Patrick Corbat, Membre *(dès le 17.10.2023 en remplacement de M. Daniel Sandmeier qui a fonctionné jusqu'au 03.09.2023)*

Evénements communication : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Sylvie Desbaillet, Présidente
M. Guy Julini, Vice-Président
Mme Sylvie Desbaillet, Membre
M. Daniel Chambaz, Membre

Routes, Voirie, Emplacements : Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

M. Vincent Monnier, Président
M. Patrick Corbat, Vice-Président *(dès le 17.10.2023 en remplacement de M. Daniel Sandmeier qui a fonctionné jusqu'au 03.09.2023)*
M. Sébastien Delesderrier, Membre
Mme Sylvie Desbaillet, Membre

Gestion des déchets : Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

M. Patrick Corbat, Président (dès le 17.10.2023 en remplacement de M. Daniel Sandmeier qui a fonctionné jusqu'au 03.09.2023)

M. Lionel Marquis, Vice-Président (dès le 12.12.2023 en remplacement de Mme Nadine Cortinovis qui a fonctionné jusqu'au 14.11.2023)

M. Guy Julini, Membre

Mme Claude Membrez, Membre

Bâtiment :

Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

Mme Delphine Voellinger, Présidente

M. Daniel Chambaz, Vice-Président

M. Guy Julini, Membre

M. Vincent Monnier, Membre

PARTICIPATION COMMUNALE

Service du feu (Dardagny/Russin)	Olivier Favre	Patrick Corbat
Protection civile (Meyrin/Mandement)	Olivier Favre	
Groupeement intercommunal pour la Jeunesse	Suzanne Serafini	
Fondation pour l'accueil des personnes âgées (EMS)	Didier Frossard	
Fondation du Logement	Olivier Favre, Président	Suzanne Serafini Pierre-Alain Wohlers

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a siégé à 8 reprises et a discuté des principaux points suivants : Le Conseil municipal a été présidé de septembre à décembre par M. Claude Membrez.

<u>Dates</u>	<u>Délibérations / résolutions</u>
7 février	Droit de préemption – parcelle 2659 résolution. Le conseil municipal, par 9 voix Pour, sur 9 conseillers présents à la séance, dont le Président, renonce à exercer son droit de préemption communal sur la parcelle 2659 de la commune de Russin. En cas de modifications des projets et des entités, la commune se réserve le droit de revenir sur cette résolution.
4 avril	Ouverture d'un crédit de Fr 850'000.-- destiné à l'adaptation du système public d'assainissement de la route du Mandement. Le conseil municipal, par 8 voix Pour, sur 9 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve ladite ouverture de crédit. Résolution - Nomination du Conseil municipal d'un membre au Groupeement intercommunal de la jeunesse « Crèche ». Le conseil municipal, par 8 voix Pour, sur 9 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve ladite nomination.

Résolution pour un développement raisonné et raisonnable de la Rive droite à l'initiative desdites communes. Le conseil municipal, par 8 voix Pour, sur 9 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve ledit développement.

2 mai

Présentation et approbation des comptes 2022 du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Russin. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le président, approuve lesdits comptes.

Présentation et approbation des comptes 2022 du Groupement intercommunal de la jeunesse. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve lesdits comptes.

Présentation et approbation des comptes 2022 de la Fondation du Logement. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve lesdits comptes.

Présentation et approbation des comptes de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées au 31.12.2022. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve lesdits comptes.

Approbation des comptes 2022 de la commune de Russin. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve les comptes 2022 dans leur intégralité pour un montant de Fr 3'119'872.10 aux charges et de Fr 4'111'855.90 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr 991'983.80.

Modification des statuts de la Fondation du logement et l'accueil des personnes âgées. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve ladite modification.

Renouvellement du Bureau du Conseil municipal – résolution
La formation du bureau pour la période du 31.05.2023 au 31.05.2024 :

Président	Claude Membrez
Vice-Présidente	Delphine Voellinger
Secrétaire	Marilène Demierre

6 juin

Regards séparatifs : chemins de la Croix-de-Plomb et des Christophes (prise de charges FIA) (env. Fr 85'000.--). Par 8 voix Pour, 0 Non, 0 Abstention, sur 9 conseillers présents à la séance, dont le Président, ladite délibération est acceptée.

Travaux de maintenance : chemins de la Croix-de-Plomb et des Christophes (prise de charges FIA) (env. Fr 60'000.--). Par 8 voix Pour, 0 Non, 0 Abstention, sur 9 conseillers présents à la séance, dont le Président, ladite délibération est acceptée.

Audit des installations privées à combustibles fossiles. Participation communale. Par 8 voix Pour, 0 Non, 0 Abstention, sur 9 conseillers présents à la séance, dont le Président, ladite délibération est acceptée.

11 septembre

Crédit d'étude de Fr 150'000.—pour travaux d'assainissement, de circulation et d'aménagement du paysage – délibération. Par 5 voix Pour, 0 Non, 0 Abstention, sur 6 conseillers présents à la séance, dont le Président, ladite délibération est acceptée.

17 octobre

Prestation de serment de M. Patrick Corbat en remplacement de feu M. Daniel Sandmeier
Ouverture d'un crédit d'étude pour la réalisation d'une passerelle piétonne sur l'Allondon (en amont du pont de l'Allondon) – délibération. Par 7 voix Pour, 0 Non, 1 Abstention, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le Président, ladite délibération est acceptée

14 novembre

Nomination du nouveau commandant de la CP 01 – résolution. Par 7 voix Pour, le conseil municipal approuve ladite résolution

12 décembre

Prestation de serment de M. Lionel Marquis, en remplacement de Mme Nadine Cortinovis qui a démissionné

Approbation du budget de fonctionnement annuel 2024 et du taux du centime additionnel pour un montant de Fr 3'139'940.63 aux charges et de Fr 3'141'488.00 aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr 1'547.37. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, 0 Non, 1 Abstention, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve ledit budget.

Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Le conseil municipal, par 7 voix Pour, 0 Non, 1 Abstention, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le Président, approuve ladite délibération.

<u>Dates</u>	<u>Prises de position / Validation</u>
4 avril	Modification des statuts de la Fondation du logement et l'accueil des personnes âgées : prise de connaissance. Place de jeux / zone de rencontre – résultats du référendum : sur 394 électeurs inscrits, 253 bulletins rentrés, 0 bulletin nul, 4 votes blancs – 113 ont voté oui (45.38%) et 136 non (54.62%) au projet, soit une petite différence de 23 suffrages. Prise de connaissance. ACG – droit d'opposition -à l'attribution par le fonds intercommunal d'une subvention d'investissement de Fr 4'000'000.00 destiné à la rénovation des machineries du Grand Théâtre. Le Conseil municipal s'oppose par 8 voix Pour, 0 Non, 1 Abstention, sur 9 conseillers présents dont le Président, à ladite attribution.
22 mai	Assainissement, trafic et aménagements paysagers pour les hameaux de Russin, soit Les Baillets, La Chaumaz. Pour l'entrée en matière : Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le président, accepte ladite entrée en matière. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le président, accepte le renvoi en commission de ce sujet. Plan forestier communal – projet d'une crèche en forêt : Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le président, accepte l'entrée en matière pour ce sujet. Le conseil municipal, par 7 voix Pour, sur 8 conseillers présents à la séance, dont le président.
11 septembre	Consultation publique – mise en place d'une concertation pour la place de jeux. Par 3 voix Pour, 0 Non, 2 Abstentions, sur 5 conseillers présents à la séance, dont le Président, la consultation publique est validée.

PERSONNEL COMMUNAL

<u>Administration et comptabilité</u>	: Mme Marilène Demierre, secrétaire générale (80%)
<u>Technicien communal</u>	: M. David Rodriguez (40%)
<u>Cantonniers concierges</u>	: M. Alvaro Marques (100%), M. Sergio Costa (50%)
<u>Assistante administrative</u>	: Mme Lara Do Vale Pereira (40%)
<u>Cuisines scolaires</u>	: Mme Sandrine Baudin
<u>Garde-parking</u>	: M. Pierre Vuissoz
<u>Procès-verbaliste</u>	: Mme Florence Chouet et Mme Léa Boisadam, représentante de la société EMH Imagine.com
<u>Fiduciaire</u>	: Helvétia Conseils et Révisions

BfB : Organe de contrôle de la Commune

Job d'été : En 2023, deux jeunes ont été recrutés pour le job d'été.

SURFACES ET POPULATION

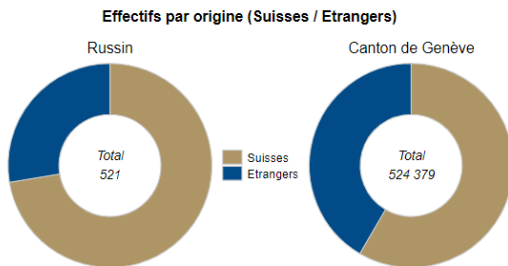
Population résidante au 31.12.2023

POPULATION - ETAT ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	Nombre		%	
	Russin	Canton de Genève	Russin	Canton de Genève
0 - 19 ans	91	109 884	17,5	21,0
20 - 64 ans	337	327 319	64,7	62,4
65 ans ou plus	93	87 176	17,9	16,6
Total	521	524 379	100,0	100,0

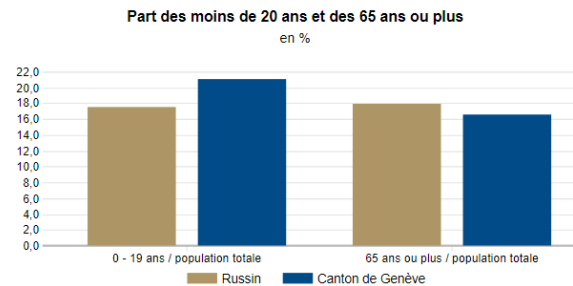
2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population - 2023



2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 >>

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population - 2023



2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 >>

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population - 2023

Doyenne de la commune Mme Josette Marclay (née le 04.01.1936)

Doyen de la commune M. Norbert Dufour (né le 23.02.1933)

CHOMAGE

Les statistiques concernant le chômage de la commune de Russin ont été intégrées avec celles des communes de Satigny et de Dardagny pour ne former qu'une seule entité « Mandement ».

Chiffres pour le Mandement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾	131	140	146	137	129	129	147	143	123	109
Chômeurs ⁽²⁾	107	109	115	105	88	85	101	93	73	72

⁽¹⁾ Toutes les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement et qui cherchent un emploi

⁽²⁾ Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes qui ont fêté leurs 18 ans en 2023, quatre jeunes étaient concernés.

Une cérémonie organisée par le canton a eu lieu le vendredi 13 octobre 2023 au Bâtiment des Forces Motrices. 4 jeunes étaient concernés et ont pu rejoindre leurs contemporains venus de toutes les communes du canton.

COMMUNE

Le Journal Russinotes & Anecdotes est publié deux fois par an et tiré à 300 exemplaires.

Salle communale : cours de musique : Mise à disposition de la salle communale pour le Conservatoire de musique de Genève, le cours est pris d'assaut.

Ouverture de l'atelier théâtre algorithme : depuis l'automne 2021. Cours animés par M. Michel Cavagna.

Ouverture de la Russinette – bains et restauration – par les frères Riesen, petits enfants des Pittet depuis le 18 novembre 2023.

Une nouvelle arcade s'est ouverte au 333, rte du Mandement (derrière le salon de coiffure), M. Giovanni Guida, agréé ASCA – pour des massages thérapeutiques.

Exposition

Exposition permanente des artistes russinois et autres Hauser et Piovano au local des sociétés.

Site internet

Un nouveau site internet sera réalisé par la société Paf Munication, le site est enrichi et complété au fur et à mesure des renseignements reçus. Plus moderne et plus pratique, il est également adapté au format smartphone et tablette.

Prestations communales

La Mairie a pour tâche de tenir le standard téléphonique, le guichet de la mairie, l'économat et le secrétariat ainsi que le support administratif pour d'autres services. 15 attestations de domicile ont été faites.

Chéquier culture 2023 est reconduit. Il s'agit d'un carnet de chèque individuel, nominatif et annuel. Il est composé de six chèques de 10 francs valables pour l'année civile. Les bénéficiaires doivent remplir trois conditions : avoir plus de 21 ans et moins de 64 ans, avoir leur domicile à Russin, toucher un subside du groupe 1,2, 3 ou 100% pour l'assurance-maladie.

Plusieurs règlements manifestations, directives financières, directives exécutives ont été élaborés.

ETAT CIVIL



	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Mariages célébrés	1	6	4	2	2	5	3
Actes d'état civil délivrés	20	22	19	30	30	41	40
Cartes d'identité délivrées (*)	18	26	16	15	26	22	18
Naturalisations ordinaires / procédure	1	0	2	2	2	4	2

Arrondissement Meyrin-Vernier Mandement

Depuis le 1^{er} juillet 2014, l'arrondissement d'état civil « Le Mandement » a été regroupé avec celui de Meyrin pour devenir « Meyrin-Mandement ». Son siège est à Meyrin.

Les mariages peuvent continuer à être célébrés comme auparavant dans les communes par l'Officier d'état civil titulaire ou par les membres des exécutifs, pour autant que ces derniers aient adhéré à l'Association des Officiers et Fonctionnaires de l'Etat Civil. Coût pour l'année 2023 : Fr 8'179.80.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, possibilité pour deux personnes du même sexe de se marier, ou de convertir leur partenariat en mariage.

A noter également que depuis le mois d'avril 2011, les communes tiennent elles-mêmes le registre des habitants pour les Confédérés.

(*) Les communes ne délivrent plus les passeports depuis avril 2010. Ces derniers s'effectuent au centre cantonal de biométrie, située au 2, route de Peney, 1214 Vernier et doivent être commandés directement à l'Office Cantonal de la Population.

ECOLE

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantine et primaire sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.



Effectifs des classes en 2023-2024 (regroupement scolaire avec Dardagny depuis 1973)

Ecole de Russin

1P-2P	Marie Grenu & Sandra Guerreiro	19	60 élèves
2P-3P	Valérie Schulz	21	
2P-3P	Nadia Jowary	20	

Ecole de La Plaine

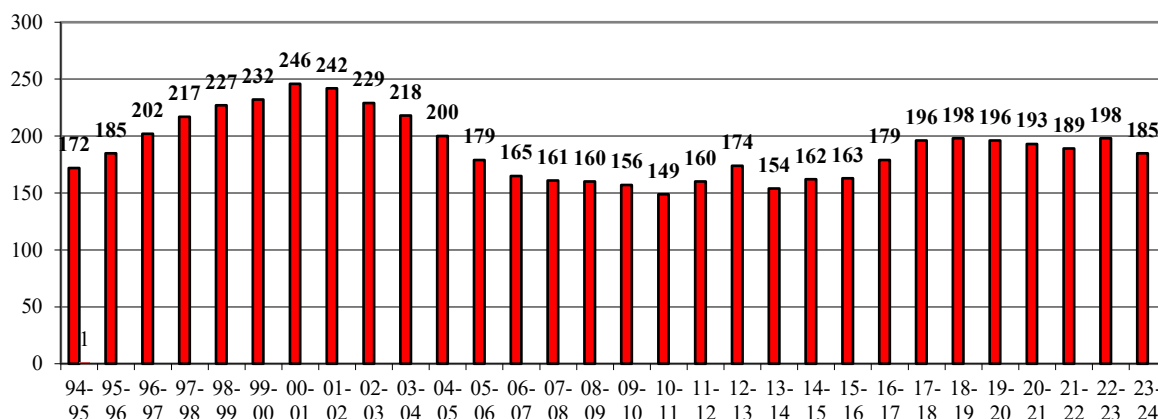
4P	Anne Perez	19	38 élèves
5P	Laura Lariche & Patricia Duverney	19	
AC*	Patricia Duverney	(11)	

Ecole de Dardagny

6P	Barbara Praz & Séverine Augsburger	22	87 élèves
6P-7P	Jean-Louis Thorimbert	22	
7P-8P	Anne Lutz	21	
7P-8P	Vivienne Waelti & Séverine Augsburger	22	
Total élèves des 3 écoles			185 élèves

* AC : Accueil temps partiel – depuis cette année, une classe d'appui pour les élèves en difficulté avec la langue française a été mise en place à La Plaine.

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin



Directrice d'établissement

Mme Sabine Parachini est la directrice des écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1^{er} août 2021.

Association des parents d'élèves (APE)

Au 31 décembre 2023, son comité est formé de Karine Jean-Cartier (présidente), Nicolas Dubus (vice-président), Julia Bürgin (trésorière), Aurélia Collet (secrétaire), Nicolas Dubus (secrétaire) ainsi que de Susana Barros, Viviana Suter, Nicole Weber et Grégory Perregaux (membres).

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de cette association pour l'organisation de la fête des écoles, la fête de l'Escalade et la mise sur pied d'une bourse d'échange d'habits, matériel de sport, livres, jouets, etc. pour les enfants.

Cycles d'Orientation

La commune a octroyé 11 subventions sur les abonnements CFF/TPG (Fr. 300,- par élève de Russin fréquentant le cycle d'orientation).

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin

Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. Ces derniers sont pris en charge par la commune. Coût pour 2023 : Fr. 7'150,-. La subvention du DIP s'élève à Fr. 3'575,-. Le DIP participe par moitié au remboursement des élèves à l'école primaire et non aux élèves fréquentant le cycle.

Transport pour les cours de piscine

Les communes de Dardagny et Russin financent à nouveau conjointement le déplacement des élèves en bus jusqu'à Satigny pour des cours de natation.

Activités parascolaires (GIAP)

Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny.

Les enfants sont accueillis de 15h50 à 17h50 sous la responsabilité de Dominique Steiner, Aline Rouaux, Nadège Malaquin-Vivet, Noémie Morandini et Tony Di Giovanni, animateurs du GIAP.

La cotisation annuelle 2023 du GIAP pour la commune de Russin s'élève à Fr 57'003.- (contre Fr. 52'552,- en 2022).

Restaurant scolaire

L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et a été présidée par Anne Gros jusqu'en juin 2017. De septembre 2017 à décembre 2020, la gestion des cuisines scolaires a été transférée au groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin, avant de revenir dans les comptes de la commune dès le début de 2021.

Les communes de Dardagny et Russin participent à la mise à disposition des locaux, au paiement des abonnements TPG pour les animatrices du GIAP et de la prise en charge des salaires de Cathy Bornet, Carmelina Barradas Riccio et Maria Da Gloria Meireles Andrade (pour Dardagny) et de Mme Doumas

Daubin (pour Russin), chargées de la mise en place, de régénérer les menus, de la vaisselle et du rangement de la salle. Ces frais sont partagés entre les deux communes au prorata de leur nombre d'habitants.

Une dizaine de bénévoles se relaient également journalièrement pour aider au service.

En 2023, 152 enfants sont inscrits pour les cuisines scolaires.

Statistiques parascolaire 2023

Nombre inscriptions	Cuisines scolaires				Activités surveillées parascolaire			
	lundi	mardi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Dardagny	40	48	47	44	14	24	18	18
La Plaine	42	43	40	38	24	29	25	23
Russin	36	41	42	39	20	23	25	21
TOTAL	118	132	129	121	58	76	68	62

Prix du Mandement

Depuis quelques années, les trois communes du Mandement (Satigny, Russin et Dardagny) ont créé un « prix du Mandement », d'une valeur de Fr. 200,-, qui récompense un élève de chaque classe terminale des établissements scolaires de l'enseignement post-obligatoire. Pour recevoir ce prix, l'élève doit avoir obtenu la meilleure moyenne annuelle de la classe, pour autant qu'elle soit équivalente ou supérieure à 5,0. Aucun élève de Russin n'est concerné par ce prix en 2023.

Fête des écoles

La fête s'est déroulée dans le village de Russin. Le cortège très coloré a été ouvert par les fifres et tambours de l'Empiro suivi des élèves de La Plaine – Dardagny et Russin.

Un grand chapiteau attendait tout le monde pour la partie officielle. Celle-ci est ouverte par Monsieur le Maire Olivier Favre, puis chants et danses des enfants ont animé cette cérémonie. Comme à l'accoutumée, la partie musicale était assurée par le BBDR. Les réjouissances ont continué avec plusieurs jeux disposés autour de l'école puis Nicolas Tankoff, chanteur-musicien, a animé la soirée. La Jeunesse a organisé les repas. La fête fut belle sous le ciel bleu azur du Mandement, même sans lâcher de ballons qui a succombé aux exigences écologiques, car ce jour, n'est-il pas le plus attendu de toute l'année scolaire ?

Un grand merci aux associations qui ont contribué à la réussite de cet événement.

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DES COMMUNES DE DARDAGNY ET RUSSIN

Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre 2015, la création d'un groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes (GIJDARU). Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines scolaires). A partir de l'année 2021, la gestion des cuisines scolaires et du parascolaire est entièrement reprise par les communes.

Crèche l'Ô Vive

L'ouverture de la crèche l'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le GIJDARU. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (16 places pour Dardagny et 4 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2023

Présidente : Emilienne Hutin Zumbach, adjointe Dardagny
 Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe Russin
 Secrétaires : Barbara Marquis, citoyenne de la commune de Russin
 Isoline Arduini, citoyenne de la commune de Dardagny

Membres du groupement au 31.12.2023

Dardagny	Isabelle Guyot, citoyenne Alix Rivoire, citoyenne Gaëlle Röthlisberger Couillaud, conseillère municipale Gautier Rausis, conseiller municipal
Russin	Sylvie Pedretti, citoyenne Martin Klossner, citoyen Sylvie Desbaillet, conseillère municipale Guy Julini, conseiller municipal

Personnel du groupement au 31.12.2023

Direction	Natacha Berger (60%)
Educatrices	Natacha Berger (20%) Nathalie Abbé (60%) Lamia Dersi el Ouakyly (60%) Aurélie Frouin (80%) Mélanie Gandolfi (80%) Célia Marzano (60%) jusqu'au 31.07 Farida Rejeb (60%) dès le 01.12
ASE	Elena Dell'Anna (80%) Andreia Perreira (60%) jusqu'au 31.07 Yann Dufeil (60%) dès le 1.10 Lhuïsa Nsinghi (80%) dès le 01.09
Auxiliaire	Estella Rodriguez (90%)
Aide	Dorian Guinand (70%) jusqu'au 31.07
Apprentie ASE	Cristiana Teixeira (3 ^{ème} année) Priscilla Diethelm (2 ^{ème} année) Ines Serra (1 ^{ère} année)

A noter que notre apprentie Cristiana Teixeira a réussi son CFC au 31.07. Ines Serra a été engagée comme nouvelle apprentie pour la rentrée 2023.

La crèche répond ainsi aux normes concernant la dotation de personnel demandé par le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour), soit 330% d'éducatrices et 220% d'ASE (assistantes socioéducatives).

Occupation par tranche d'âge

	2021		2022		2023	
Age	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin
4 mois à 1 an	4	2	6	0	4	2
1 an à 2 ans	8	4	6	2	7	1
2 ans à 4 ans	13	1	12	4	11	5
Nb d'enfants	25	7	24	6	22	8

Occupation par jour

Nb d'enfants	2021		2022		2023	
Jour	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	19	19	20	20	20	20
Mardi	19	19	19	19	20	20
Mercredi	17	17	18	18	18	18
Jeudi	18	18	20	20	20	20
Vendredi	19	19	19	19	19	19
Taux moyen	92%	92%	96%	96%	97%	97%

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous en communiquons les noms des responsables :

Sociétés de Russin :

Fête des vendanges
Papyrus, groupe de recherches historiques de Russin
Compagnie des Pompiers de Dardagny-Russin
Amicale des sapeurs-pompiers de Russin

Président(e) ou responsable

Christian Tièche
Noëlle Vuadens
Cap Vincent Heiniger
Pierre-Alain Rossi

Sociétés de Dardagny :

FC Donzelle
Club sportif du Crozat

Pierre-Yves Zumbach
Anne Zoller

Sociétés culturelles et diverses Russin-Dardagny :

Big Band Dardagny-Russin
Contes à Rebours
Jeunes sapeurs-pompiers du Mandement
Jeunesse mixte Dardagny-Russin
Association des parents d'élèves (APE)
Marché de Noël

Philippe Ding
Emilienne Hutin Zumbach
Frédéric Gaillard
Yves Desbaillet
Karine Jean-Cartier
Claudia Guidi

Sociétés du Mandement :

Société des Carabiniers réunis Satigny-Dardagny-Russin
SFG Mandement-Gym
CCT Mandement Tennis de table

Luc Vesin
Aurélien Porchet
Juan Cervera

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la Commune une fois par mois le lundi de 14h00 à 17h00h depuis septembre 2011. Il est stationné derrière le préau de l'école de Russin. La prestation annuelle pour 2023 s'élève à Fr. 13'777.--.



	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Ecart 22/23
Livres prêtés aux adultes	41	35	27	36	75	243	217	-11%
Livres prêtés aux enfants	81	234	446	538	783	1089	1078	-1%
Totaux	122	269	473	574	858	1332	1295	-3%
Inscriptions adultes	3	3	0	1	3	5	5	0%
Inscriptions enfants	2	2	3	0	2	5	2	-60%
Fréquentation moyenne par tournée	11.1	26.9	47.3	82	78	111	117.7	-6%
Fréquentation totale adultes + enfants (pers.)	121	101	136	120	165	249	288	-16%
Nombre de passages du bibliobus	11	10	10	7	11	12	11	-8%

Autorisations des manifestations délivrées par les communes : La loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement, a été modifiée depuis le 1^{er} janvier 2016. Dorénavant, les autorisations pour toutes les manifestations (bal, projection de matchs, 1^{er} août, margoton, etc) seront délivrées par la commune si la manifestation ne compte pas plus de 1500 personnes. Jusqu'à présent, les communes se limitaient à donner un préavis pour l'utilisation du domaine public. Les documents seront toujours disponibles sur le site de l'Etat de Genève.

La Fête des Vendanges fait partie des manifestations d'importance cantonale autorisée par le canton.

[Fête du 1^{er} août](#)

La fête nationale du 1^{er} août s'est déroulée cette année sur la commune de Dardagny. Les habitants des communes de Russin et Dardagny ont été accueillis par des lanceurs de drapeau et joueurs de cor des Alpes, ainsi que par une production musicale du Big Band de Dardagny-Russin.

Le cortège avec lampions a été accompagné par le groupe Suisse Chérie.

La cérémonie officielle a été présidée par Madame le Maire Anne Zoller, suivie par une allocution de Mme Micheline Spoerri, ancienne Conseillère d'État.

La soupe traditionnelle, les grillades et les pâtisseries ont été servies par les sapeurs-pompiers et le groupe des paysannes et dames rurales. Le bar à cocktail a été tenu par la Jeunesse de Dardagny-Russin.

Un bal populaire gratuit, animé par Nicolas Tankoff, chanteur-musicien, a divertifié les participants lors de cette belle manifestation.

[Vide-greniers](#)

13 mai 2023

[Quatuor Terpsycordes](#)

Septembre 2023 - Balade musicale à travers la campagne genevoise

[Fête de la musique](#)

Le samedi 24 juin dès 18h sous la houlette de l'Amicale des pompiers volontaires

[Course de côte de Verbois](#)

14 et 15 octobre 2023 – 67^{ème} édition

[Repas estival](#)

Rendez-vous le samedi soir 19 août dans la cour de l'école avec un groupe de musique.

[Printemps 2023](#)

Mémère hiver

[Contes à rebours](#)

Depuis plus de 20 ans, les Contes à rebours charment et réchauffent nos fraîches nuits entre le 1^{er} et le 23 décembre lors desquelles des familles de Dardagny et de Russin ouvrent leur porte pour accueillir chaleureusement un ou une conteuse et des habitants friands d'histoires. Cette édition 2023 a débuté par la Cabuche et s'est terminée avec la traditionnelle descente aux flambeaux jusqu'à la chapelle de Malval pour un dernier petit conte le 23 décembre 2023

[Concours 2023 au Manège de La Chaumaz](#)

17-18 juin et 24-25 juin

[La Nuit est Belle](#)

La 4^{ème} édition de « La Nuit est Belle » a eu lieu le 22 septembre 2023 et petite verrée pour cette belle soirée.

[Fête des vendanges](#)

60^{ème} édition. 15-16-17 septembre 2023.

Grâce à la détermination des différents Présidents, des comités d'organisation successifs et des très nombreux bénévoles, qui ont œuvrés tout au long de ces années pour que cette manifestation reste populaire, durant laquelle le plaisir d'accueillir reste la valeur fondamentale, ils ont réussi à créer un « esprit de Russin » fait de solidarité et de convivialité.

Que toutes les personnes qui ont travaillé, mis à disposition leur matériel, ferme, maison, cave, cour, cœur et bonne volonté, soit chaleureusement remerciées. Cette 60^{ème} édition a été un succès et un verre souvenir pour la 60^{ème} a été créé



Décoration du sapin de Noël et soupe

2 décembre 2023. Mme Lydia Ferreira s'est jointe à nous et a organisé un vide-greniers dans la salle communale les samedi 2 et dimanche 3 décembre de 10h à 17h. Tous les bénéfices ont été reversés à l'association d'aide et lutte contre les maladies auto-immunes (AALMAI) qu'elle soutient.

ACTIVITES SPORTIVES



Samedis à la neige 2023 - Satigny-Russin-Dardagny

Après deux années d'annulation à cause du Covid, les samedis de ski réservés aux habitants du Mandement ont pu enfin reprendre en 2023 pour le plus grand bonheur de tout un chacun. La station choisie cette année a été les Diablerets et une étroite collaboration a été mise sur pied avec l'Ecole Suisse de Ski de Genève



SERVICE SOCIAL

Pro Senectute – permanence gratuite au service des seniors ouverte aux russinois

Depuis mars 2020, Satigny participe à un projet-pilote de permanence sociale, en collaboration avec les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Cartigny, Dardagny et Russin. Lors de difficultés dans les démarches administratives, pour répondre aux questions liées à l'AVS, à l'assurance maladie, aux prestations complémentaires (SPC) ou à tout autre sujet, une assistance sociale est à disposition une fois par mois à la salle Peissy du complexe communal de Satigny. Nos seniors ont bénéficié d'un entretien avec une assistante sociale de Pro Senectute.

Sortie des aînés

Le mardi 20 juin 2023 a eu lieu la sortie annuelle des aînés de Russin et de Dardagny.

Cette sortie a eu lieu cette année à la Saline Royale d'Arc et Senans, lieu unique au monde et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, comprenant une visite de la Saline et du Festival des Jardins qui propose 9 jardins inédits sur le thème Peinture et Poésie.



Club des aînés

Le Club regroupe entre 10 et 15 personnes en moyenne, ces rencontres ont lieu 1 x par mois, pour des moments de détente, de jeux, de partage et d'échange.

Repas des aînés

Le 16 novembre 2023, le repas des aînés transformé cette année en sortie aux Automnales à Palexpo

Accueil de réfugiés ukrainiens

3 familles ukrainiennes sont hébergées sur le territoire de la commune, soit en maison individuelle, soit en famille d'accueil. L'intégration se passe bien, les enfants sont tous scolarisés et les parents s'initient à la langue française.

La mairie est particulièrement fière et reconnaissante de ce formidable élan de générosité de ses communiers.

Bénévolat : Des bénévoles se sont inscrits pour de l'administratif, cours de langue, transport de personnes.

Traditionnelle invitation de Noël aux personnes seules de +70 ans :

La Mairie a invité les personnes de plus de 70 ans et/ou seules le samedi 9 décembre au restaurant « Le Vignoble Doré » à un repas, moment fort apprécié par nos aînés.

Nonagénaire : M. Norbert Dufour

Familles d'accueil pour les enfants : La commune n'a pas rejoint la structure de « L'accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Pour adhérer à cette structure un montant de Fr. 5'000.00 est demandé. Il n'y a pour l'heure aucune famille d'accueil de la commune inscrite auprès de cette association. Si le besoin se fait sentir, la commune soutiendra les mamans de jour.

Centre Actions sociales et de santé/Meyrin : Depuis début 2007, notre commune dépend du CAS Meyrin. Le centre est géré par l'Hospice général. Il se situe dans le quartier de Meyrin : Rue des Vernes 20, 1217 Meyrin, Tél 022 420 65 30, courriel : Cas-meyrin@hospicegeneral.ch

Dons pour associations en Suisse :

Un budget de CHF 20'000.— a été alloué en 2023 contre CHF 12'000.— en 2021.

CHF 17'000.— à hauteur de Fr 1'000.— à 17 associations œuvrant dans les secteurs : handicap, santé, précarité, violence, chômage et réinsertion, femmes, jeunesse, LGBTQ et égalité de genre, culture, deuil, bénévolat et paysannerie et CHF 500.— à 5 associations.

Les dons aux associations en faveur de solidarité internationale, dont le budget s'élève à CHF 30'000.— (contre CHF 25'000.— en 2021) ont été octroyés comme suit :

CHF 10'000.— Chaîne du Bonheur – soutien aux familles de Turquie et Syrie

CHF 5'000.— Association Métissage à hauteur de CHF 5'000.— à 1 association

CHF 12'560.— à hauteur de CHF 1'570.— à 8 associations

CHF 2'400.— à hauteur de CHF 1'200.— à 2 associations.

Billets du FC Servette et HC Genève Servette – saison 2023/2024

La mairie de Russin a participé également au soutien du FC Servette. 2 billets par match et pour HC Genève-Servette 4 billets par matchs se déroulant à domicile sont gracieusement offerts par la Commune aux habitants de Russin : Coût Fr 1'150.— et Fr 1'600.— (avec soutien play-off)

FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE SATIGNY, RUSSIN ET DARDAGNY POUR LE LOGEMENT ET L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES « RESIDENCE MANDEMENT »

En 2004, la résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées « Résidence Mandement ».

En date du 5 octobre 2016, tous les résidents (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine, suivis par 55 nouveaux résidents.

L'année 2023 a été marquée par des changements majeurs avec tout d'abord le départ à la retraite de Mme Brigitte Mottet, directrice de la Résidence de La Plaine, et qui fait dorénavant place au regroupement des trois EMS sous une seule direction.

La Villa Mandement

La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018 et peut recevoir 30 résidents. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril », et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie mais n'ayant pas encore atteint l'âge AVS.

Au 31 décembre 2023, la Villa Mandement comptait 30 résidents et leur moyenne d'âge s'élevait à 58 ans. Le taux de remplissage est de 99,8%.



Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998.

Directeur : Jonathan Elzingre

En 2022, la moyenne d'âge des résidents s'élevait à 87 ans. Le taux de remplissage est de 99,9 %.



Résidence La Plaine

Maison pour personnes dépendantes physiquement et/ou psychiquement à La Plaine – 92 lits – Ouverte en octobre 2016.

Directeur : Jonathan Elzingre



Compte rendu financier
Fondation intercommunale (FISRD)

Bilans comparés 2023 et 2022

01	ACTIF	31.12.2023	31.12.2022
	Patrimoine financier	6 223 046.39	7 498 824.73
	Disponibilités et placements à court terme	5 764 756.29	6 945 330.49
	Créances	20 054.43	4 839.35
	Actifs de régularisation	388 235.67	491 814.13
	Marchandises, fournitures et travaux en cours	50 000.00	56 840.76
	Patrimoine administratif	3 430 928.60	1 610 253.52
	Immobilisations corporelles du PA	3 330 928.60	1 510 253.52
	Participations	100 000.00	100 000.00
	TOTAL DE L'ACTIF	9 653 974.99	9 109 078.25

02	PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
	Capitaux de tiers	347 527.70	485 153.74
	Passifs de régularisation	347 527.70	485 153.74
	Capital propre	9 306 447.29	8 623 924.51
	Fonds	1 107 401.00	1 107 401.00
	Excédent / découvert du bilan	8 199 046.29	7 516 523.51
	TOTAL DU PASSIF	9 653 974.99	9 109 078.25

Pertes 5 profits comparés 2023 et 2022

03	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'exploitation		147 254.46
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	72 529.79	168 385.00
Amortissements du patrimoine administratif	151 691.96	
Total des charges d'exploitation	224 221.75	315 639.46
Revenus d'exploitation		
Revenus divers	21 176.10	14 020.30
Résultat d'exploitation	-203 045.65	-301 619.16
Charges financières	-445.00	-5 812.16
Revenus financiers	718 859.66	677 800.00
Revenus de transferts		
Résultat financier	718 414.66	671 987.84
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	515 369.01	370 368.68
Charges extraordinaires	90 830.18	
Revenus extraordinaires	257 983.95	
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	167 153.77	0.00
RÉSULTAT NET	682 522.78	370 368.68

BÂTIMENTS

Principaux travaux effectués

Ecole

Divers travaux d'éclairage et de sonorisation par l'entreprise Kreutzer	Fr	698.95
Stormatic	Fr	301.80

Mairie

Eclairage /électricité dans les combles salle CM	Fr	10'500.00
Savoy-remplacement tableau téléphonie	Fr	5'250.65
Vitrierie Parente – salle CM	Fr	1'938.60
Remplacement frigo	Fr	1'467.00
Création d'une main courage à l'entrée de la mairie	Fr	1'003.75
Mise en passe mairie et bâtiments communaux	Fr	17'854.80

Salle de danse

Divers travaux d'électricité avec applique réalisés par Kreutzer	Fr	1'513.60
Achat table et chaises en massif	Fr	500.00
Agencement meubles	Fr	15'475.15
Complément agencement	Fr	4'000.00
Lampadaire	Fr	2'537.00
Porte manteau	Fr	149.00
Extincteur	Fr	193.00

Local jeunesse

Ventilation	Fr	996.25
Maulini – réalisation d'un socle	Fr	2'140.00
Maulini – travaux de maçonnerie	Fr	11'012.75
Extincteur	Fr	193.00
Peinture Casimo	Fr	2'020.00

Création de la nouvelle salle de danse

Par sa position, cet ancien dépôt s'inscrit entre la mairie et le restaurant du Vignoble Doré et marque le centre du village de Russin.

Aujourd'hui, cet ancien dépôt a été rénové et restauré dans son intégralité. Les pièces pourries et endommagées de la structure bois ont été changées une par une et remplacées par des anciens bois ; les crépis ont été réalisés à la chaux, comme à l'époque. Les moindres détails ont été respectés afin de conserver le caractère original de son architecture.

Cette rénovation répond aux critères de notre modernité énergétique avec des isolations performantes, un système de production de chaleur respectueux de l'environnement et des panneaux solaires. Les fenêtres à triple vitrage ont l'allure des anciennes avec leurs petits bois et leurs poignées espagnolette. Grâce au savoir-faire et aux connaissances des artisans locaux, ce bâtiment a conservé son allure et son caractère d'antan et est reparti pour une nouvelle vie ! Aujourd'hui, c'est l'équipe de Papyrus qui a pris possession des lieux et la salle de danse a ouvert ses portes pour accueillir à nouveau les villageois pour des manifestations communales.

Congélateur

Le local congélateur a une capacité de 109 cases situées dans la nouvelle partie des sous-sols, avec un accès facile près du garage.

Nous avons d'excellents retours des utilisateurs.

84 cases sont louées pour 2023, soit un encaissement de Fr 3'886.00.

ROUTES – EMBLEMENTS COMMUNAUX - ENVIRONNEMENT

Principaux travaux d'entretien effectués

L'entretien courant de notre réseau routier se poursuit par la réparation de divers trous et fissures.

Les travaux d'enrobés et réfection à la route des Baillets, à deux endroits de la route des Molards, aux chemins de la Croix-de-Plomb, Christophes et Nouvelisses ont été exécutés.

Liaison gare/village : Les discussions avec les différents services de l'Etat sont toujours en cours. L'étude se poursuit avec l'Office cantonal des transports. L'OCT va piloter le projet en partenariat avec les TG., la commune restant le maître de l'ouvrage. M. Pierre Maudet, nouveau conseiller d'Etat délégué à la mobilité doit prendre connaissance du dossier

La route de Verbois est passée d'une vitesse de 80 km/h à 60 km/h. Nous avons demandé une réduction de vitesse à 40 km/h. A suivre.

Un radar bruit/vitesse à la route de Verbois a été installé le 8 mai 2023 pour une durée d'un mois soit jusqu'au 4 juin en collaboration avec le TCS pour la somme de Fr 2'900. —pris en charge par la commune.

Aménagement du stationnement à la route des Christophes, ch de la Croix-de-Plomb. Marquage à l'essai dans un premier temps puis les emplacements deviendront définitifs sous forme de pavés.

Carottage à la route du Mandement par l'entreprise Ertec : Fr 1'647.80

Les Baillets – chemin sans nom : Celui-ci a été nommé chemin des Deux-Bassins et une plaque a été installée Le marquage et la signalétique des rues et chemins sont terminés.

Chemin Pirassay : Réparation des trous et évacuation des eaux, les travaux ont été réalisés.

Un radar pédagogique a été également acquis par la commune pour la somme de Fr 5'128.65. Ce radar est placé dans différents endroits de la commune. Les statistiques le démontrent, aujourd'hui il y a très peu de dépassement de vitesse.

La pose d'un info radar dans différents endroits de la commune en vue de l'abaissement vitesse démontre que les automobilistes respectent bien la vitesse.

Les communes de Russin et Dardagny possèdent un minibus de 13 places qui peut être mis à disposition des sociétés locales moyennant une location de Fr 100.—par jour. Le conducteur doit être titulaire d'un permis D1.

CFF – Pont de l'Allondon : Le pont appartient aux CFF mais l'entretien de la passerelle piétonne semble être à charge des communes de Russin et Dardagny selon une convention d'usage. L'Etat de Genève demande aux 2 communes de prendre en main l'entretien de la passerelle, qui fait partie du chemin piétonnier de Verbois / Dardagny. Le Conseil municipal a voté le crédit d'étude.

Etude avec la commune de Dardagny d'un pont en bois piétons/vélos, situé en parallèle du pont routier sur l'Allondon, lequel réunit nos deux communes.

2 roues :

Projet de l'Etat de poursuivre la piste cyclable (en bidirectionnel) venant de Satigny et qui s'arrête au giratoire à l'entrée de la commune, en créant également un trottoir. Le tout séparé de la circulation. la commune a émis en sus deux souhaits : premièrement : une réduction de la vitesse de 80 à 60 km/h ; deuxièmement la création d'un giratoire à l'angle de la route du Mandement et de la route de Verbois, giratoire qui réduirait de facto la vitesse à cet endroit. La commune souhaiterait en effet que la limite à partir du chemin de Serve soit réduite à 50 km/h. Le but de ce projet : modérer le trafic, améliorer la mobilité et la sécurité et répondre aux besoins environnementaux (plantation d'arbres...)

Etude de stationnement dans le village et dans les hameaux

Le Conseil municipal s'est penché sur une étude de faisabilité du stationnement dans le village en donnant mandat au bureau d'études Trafitec.

Poursuite de l'étude. Le mandat de l'ingénieur de circulation sera complété de manière à intégrer les éventuels problèmes de circulation sur les chemins des Christophes, Croix-de-Plomb et Pré Jonas. L'assainissement des canalisations sera suivi d'un aménagement de surface rurale et de qualité, prenant en compte la réduction de vitesse dans les hameaux.

Réseau Mobility : Une étude a été faite. Le sujet a abouti à un renoncement

Projet d'étude d'abaissement de la vitesse à 30 km/h dans les hameaux Les Baillets et Verbois.

Étude d'un schéma directeur communal

Projet de stationnement chemin des Christophe / chemin Croix-de-Plomb / chemin Pré-Jonas.

Création d'un schéma directeur en lieu et place du PDCOM. – finalisation du document en mars 2024

Fontaines : deux fontaines du village ont vu leur débit d'eau passer de 2 litres par minute à 1 litre par minute. Deux autres fontaines ont fait l'objet de petits travaux (en période hivernale) nécessaire à la réduction du débit souhaité.

La fontaine située devant le Restaurant le Vignoble Doré a subi une réparation des travaux de crépissage et de résine par l'entreprise Maulini pour la somme de Fr 8'947.70 ; M. Joleson, tailleur de pierre, a procédé à la réfection en pierre de la fontaine pour Fr 7'151.20 et l'entreprise Werle a rajouté le tuyau d'alimentation pour la somme de Fr 1'053.56.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Place de jeux

Nous avons reçu deux oppositions à notre demande d'autorisation de créer un parc pour les enfants à côté des immeubles des Terrasses, ainsi qu'une dépose de référendum (Minimum de signatures requises : 62).

Et ce printemps 2023 il y a eu un référendum comme relevé en avat-propos. L'Etude pour un nouvel emplacement de jeux a été lancée. Dossier à suivre.

Les bancs situés autour de la place du village ont été rénovés.

Consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Russin

A ce jour, l'éclairage public du village est pourvu de leds (basse consommation) à 100%.

La redevance est basée sur la distribution d'énergie électrique des consommateurs établis dans notre commune (art. 32 de la LSI 2 35 qui stipule « la redevance s'élève à 15% des recettes brutes pour l'utilisation du réseau électrique sur le territoire de la commune, encaissées pendant l'exercice considéré).

Extinction dans notre village des luminaires (domaine communal) de 23h à 5h du matin.

Depuis février 2021, tous les bâtiments communaux sont soumis à l'abonnement électricité « Vitale vert »

Projet d'Optimalux

La Commune de Russin s'engage dans le projet Optimalux via une approche collaborative, participative et informative dans la co-construction du Plan ombre et lumière en collaboration avec les autres communes genevoises et les associations actives dans le domaine de la mobilité et population. Ceci aussi en adéquation avec le Plan Climat Cantonal adopté par le Conseil d'État en 2021 visant à la neutralité carbone à l'horizon 2050 et une étape intermédiaire de réduction de 60% de nos émissions de gaz à effet de serre en 2030. Et également dans le respect de la Stratégie Biodiversité Genève 2030 adoptée par le Grand Conseil en 2020 visant à garantir notre bien-être à long terme en conciliant le développement des activités sur notre territoire

avec le maintien d'une biodiversité locale riche et apte à assurer les nombreux services fournis à la population.

Swisscom

Swisscom poursuit massivement l'extension du réseau haut débit en Suisse pour une diffusion plus rapide d'internet.

Zone forêt : au chemin de Serve, certains peupliers sont tombés et de nouveaux ont été plantés. La Commune a contacté le Centre ornithologique de réadaptation de Genthod ainsi que l'association de protection des oiseaux afin d'envisager les solutions (nichoirs...) qui permettraient à ces rapaces de rester dans la région.

Bicyclogue entretien et ou réparation des vélos devant la place de la Mairie. Succès de cette opération dans la commune en 2023. Rendez-vous est pris pour 2024

Russin s'engage et parraines 3 ruches placées sur une parcelle privée, proche du Nant de Châtillon (chemin de Bouffard). Notre apicultrice : Mme Stéphanie Vuadens. Pour 2023 dotation et parrainage : CHF 3'000.—.

Fondation Arches des Abeilles : nous poursuivons notre partenariat de manière satisfaisante

L'Aimant Rose 1 Tulipe pour la Vie

La Commune de Russin participe activement à la campagne nationale « 1 Tulipe pour la VIE » initiée par l'association L'Aimant Rose. Plate-bande située derrière l'épicerie Tea-room. Pour rappel, en Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans et 1 femme sur 8 en est victime. En plantant 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches, l'opération symbolise la proportion de femmes touchées par le cancer du sein et rend hommage aux victimes.



Remise aux normes de la signalétique de vitesse de localité	Fr	2'905.75
Décoration florale dans la commune	Fr	1'203.50

Autorisations de construire :

L'exécutif est amené à donner un préavis sur les autorisations de construire en cours,

1. En force : en sus du marquage au sol en blanc des futures places de parking au chemin des Christophes et au chemin de la Croix-de-Plomb, l'aménagement en pavés/gazon du stationnement au bout du chemin de la Croix-de-Plomb a nécessité une demande d'autorisation spécifique

(dérogation en zone agricole). Le montant de Fr 50'000.— pour l'ensemble des aménagements a d'ores et déjà été voté au budget.

2. En cours de procédure : l'assainissement du réseau public route du Mandement, sortie du village, direction La Plaine (reprise des eaux claires et bassin de rétention). Les travaux occasionneront une circulation alternée (feux).
3. Création de 5 appartements dans une grange, transformation d'une habitation : chemin des Christophes 6
4. Installation d'un container de pilotage et d'une salle de commande provisoires : Barrage de Verbois
5. Route du Mandement 354 : construction d'un immeuble villageois. En force
6. Route des Molards 22 : rénovation d'un immeuble villageois. En cours
7. Chemin de la Croix de Plomb 39 : création d'un logement dans l'annexe. En cours
8. Chemin de Serve 22 : Installation d'une pompe à chaleur. En cours
9. Une autorisation (n° 329'127 à l'angle des chemins des Apraits/Croix-de-Plomb) est en cours pour l'installation d'une PAC et des panneaux photovoltaïques. En sus, l'autorisation à la Chaumaz est toujours en cours. Les demandeurs ont été sommés de régulariser leur situation. En effet, le restaurant se trouve en zone agricole mais le jardin en face (qui comprend notamment la terrasse d'été le terrain de pétanque et des murets) et le parking ne sont pas conformes à la zone agricole. Le Canton a demandé la démolition du parking et la restitution de l'entier du terrain à la zone agricole ou une régularisation de l'activité. La Commune a émis un préavis favorable au maintien des installations existantes en arguant principalement le fait que la situation existe depuis un siècle et que le restaurant amène beaucoup de monde et de famille. La suppression du parking impliquerait que tous les véhicules se stationnent de manière sauvage dans le vignoble. Autorisation déposée en début d'année et rencontre passablement d'écueils.

CIMETIERE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépôt d'urnes	--	--	1	2	4	2	2	1	1	-	2	2	1
Nombre d'inhumations	1	--	1	--	--	--	1	1	1	1	2	-	2

La numérisation du plan du cimetière a été réalisée

CANALISATIONS

Assainissement – diagnostique du réseau d'assainissement

La réalisation du concept d'entretien du réseau secondaire des égouts (obligation légale) a été faite.

Le réseau est conforme à la loi.

Le réseau d'assainissement des eaux et nettoyage des collecteurs sont satisfaisant. Les quelques petits travaux ont été exécutés et confiés à un bureau d'ingénieurs

Collecteur sous mandat public des eaux pluviales/usées : 38 chambres et regards doivent être remis aux normes sur 4 ans (2022-2025).

Plan de gestion de l'évacuation des eaux PGEE : Lancement d'une étude pour la construction d'un trop-plein de sécurité écologique, en aval des voies CFF (ch. des Cristophes) Le programme 2023 prévoit pour Russin (obligation légale) la mise en conformité de l'évacuation des eaux claires sur le versant en aval des voies CFF.

Assainissement des eaux de la commune de Russin – SIG Concept

La Commune de Russin a décidé de déléguer l'exploitation de son réseau d'assainissement à SIG pour les années 2018 à 2022. Les égouts de notre village sont sains. Un curage des canalisations est réalisé par segment afin de nettoyer les regards aux bords des routes.

Collecteurs secondaires : Un projet de redimensionnement des collecteurs au Hameau des Baillets est à envisager dans les 5 ans à venir.

Assainissement public de la route du Mandement direction La Plaine

Les eaux pluviales du périmètre bâti compris entre la route des Molards et la route du Mandement sont évacuées au Ruisseau des eaux Chaudes par l'intermédiaire de canalisations privées et publiques d'assainissement et par leur écoulement dans les talus qui domine l'Allondon. Or ce talus montre une érosion significative depuis quelques années, probablement en raison de sa pente élevée et de la variabilité des débits, conséquence des surfaces imperméables.

Cette situation doit être corrigée afin de limiter la progression de l'érosion dans une zone de glissement superficiel.

CFF

Diminution des exutoires d'eaux pluviales à la suite des travaux réalisés par les CFF sur les champs situés en amont de la gare (côté Satigny). Les CFF se sont engagés à rapidement améliorer la situation actuelle en remplaçant certaines grilles et en refaisant l'entonnoir du collecteur principal. Une amélioration plus globale sera faite lors du réaménagement des quais.

VOIRIE

Levée des déchets

La levée se fait le vendredi en matinée.

Lorsque le vendredi est un jour férié le ramassage s'effectue le jeudi.



Ferraille ménagère

Levée 3 fois par an : mois de janvier, avril et septembre. Seule la ferraille ménagère est acceptée (ferraille industrielle exclue).

Déchetterie - Chemin des Christophes – centre de voirie :

Situé devant les locaux « feu » et « voirie », cet espace permet de déposer une très grande quantité de déchets :

Papier/carton, Pet, Verre, Eclairages économiques, Piles, Alu, Huiles, petits appareils électroniques, petites ferrailles, capsules Nespresso, déchets de cuisine.

Les gros appareils ménagers et électroniques (télévisions, réfrigérateurs, machines à laver, ordinateurs, etc.), ainsi que les meubles, canapés, la ferraille, etc. doivent être déposés dans un ESREC (espace de récupération cantonal), le plus proche de Russin est celui du Nant-de-Châtillon.

Containers à Verre / Papier / PET

Répartis dans la commune : aux Baillets, chemin de Serve, route des Molards, chemin de la Croix-de-Plomb. 4 containers à PET ont été ajoutés pour les secteurs Croix-de-Plomb, Molards, Verbois et Baillets.

P'tite poubelle verte

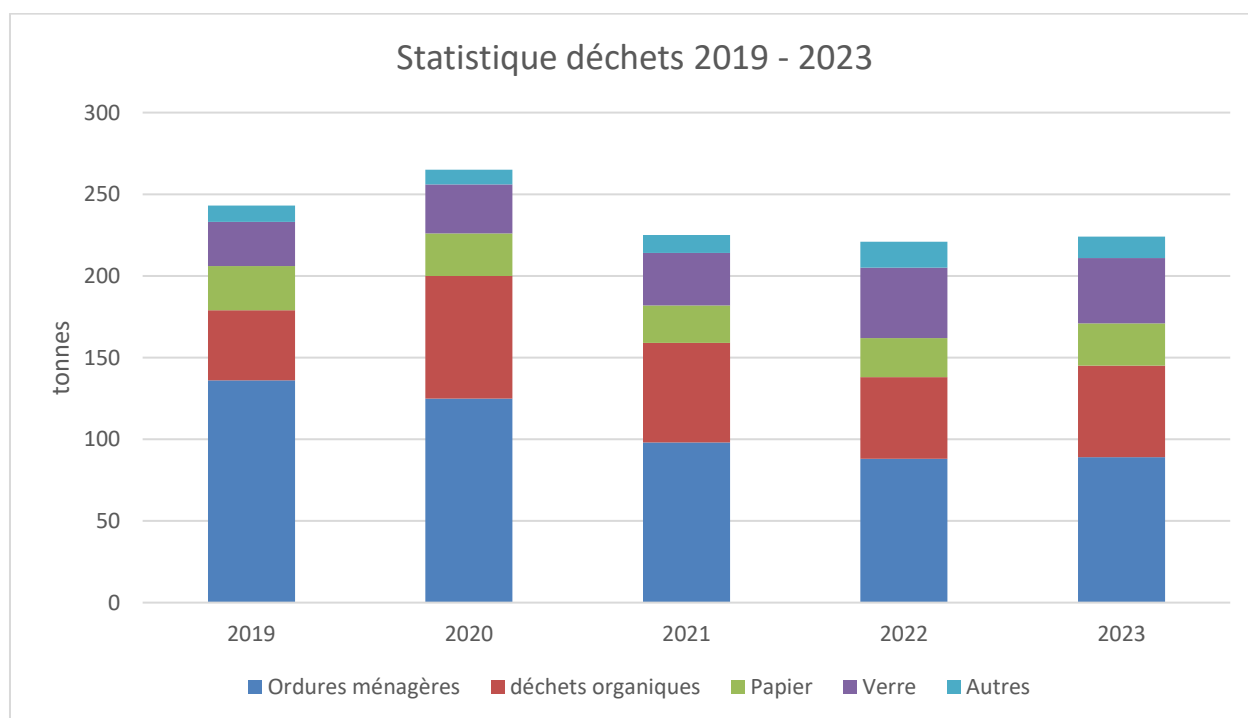
P'tite poubelle verte : 2 sites : voirie et route des Molards et des patchs anti-odeurs ont été déposés dans les containers.

Chemin des Velours

Les déchets de jardins ne doivent plus être déposés à la route des Molards, mais dans les bennes (15 m3) prévues à cet effet au chemin des Velours. Les entreprises d'entretien des parcs et jardins et tous les professionnels doivent déposer les déchets verts sur le site de Châtillon, la déchetterie communale étant réservée aux privés.

Statistiques :

Chiffres en tonne	2019	2020	2021	2022	2023	var. 23/22
Ordures ménagères	136	125	98	88	89	1.1%
Déchets encombrants	2	1	2	6	6	0.0%
Total déchets incinérés	138	126	100	94	95	1.1%
Déchets organiques	43	75	61	50	56	12.0%
Papier	27	26	23	24	26	8.3%
Verre	27	30	32	43	40	-7.0%
Autres	10	9	11	16	13	-18.8%
Total déchets ménagers triés	107	140	127	133	135	1.5%
Total déchets	245	266	227	221	224	1.4%
<i>Quantité par habitant (kg)</i>	<i>455.7</i>	<i>498.3</i>	<i>424.3</i>	<i>425.9</i>	<i>425.9</i>	0.0%
<i>taux de recyclage (%)</i>	<i>43.7</i>	<i>52.7</i>	<i>55.9</i>	<i>58.6</i>	<i>58.6</i>	0.0%



L'entreprise Transvoirie assure la levée des ordures ménagères.

Le règlement « Gestion des Déchets » entrée en vigueur le 3 mars 2017, est devenu sur quelques points caduc.

Depuis octobre 2020, avec Transvoirie, il a été convenu que tout sac contrôlé contenant des déchets recyclables ne serait plus relevé et signalé par une interdiction écrite « Pas trié, pas levé » accolé sur le sac concerné

Un mandat d'étude pour l'optimisation de la gestion des déchets ménagers communaux a été confié à un bureau spécialisé qui a rendu son rapport en novembre 2022. D'ici janvier 2023, la commission Gestion des

déchets du conseil municipal prendra connaissance dudit rapport et se prononcera sur ses conclusions, afin de proposer au CM une orientation de mesures d'amélioration à entreprendre.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

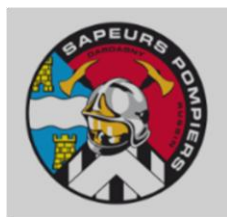
Depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'achat d'un vélo cargo et remorque à vélo une subvention cantonale jusqu'à un montant maximum de Fr 500.- est délivrée.

Les conditions d'attribution sont simples : fournir une preuve ou justificatif d'achat et se rendre à la mairie. En 2023, 1 personne en a bénéficié.

PARKING SEMI-ENTERRE

Le parking est en fonction depuis le 15 janvier 2017, sa capacité est de 43 places. 22 places sont dévolues à une location nominative mensuelle (Fr 120.--/mois) et 21 places sont réservées pour les places ouvertes au public. Les encaissements loyers mensuels et recettes caisses horaire représentent une recette totale de Fr 35'838.00 pour l'année 2023.

SERVICE DU FEU



La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Vincent Heiniger a repris le commandement de la compagnie en remplacement de Frédéric Hiller.

Le 18 décembre 2020, les maires des trois communes du Mandement ont signé une convention de partenariat pour le service de piquet des sapeurs-pompiers volontaires. Cette convention mutualise le service hebdomadaire assuré jusqu'à présent, 24h/24, par chacune des compagnies de sapeurs-pompiers. Concrètement, cela signifie qu'en cas d'appel, le chef d'intervention qui est astreint pourra intervenir indistinctement sur les trois communes. Les coûts de cette collaboration sont répartis entre les communes.

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2023

Recrutements	Asp Ludovic PENET Asp Joël PAUCHARD
Démissions	Sap Ricardo Ferreira MARQUES Sap Kevin HILLER Sap Michael HUTIN Sap Loïc CALAME
Nominations	Cpl Nicolas GISCHIG au grade de Sergent-Major Cpl Damien RAMU au grade de Fourrier Cpl Yann SOUCHON au grade de Sergent Sap Philippe BECK au grade d'Appointé Sap Tomi WATANABE au grade d'Appointé Asp Hugo AMARO BATISTA au grade de Sapeur Asp Elodie SAVARY au grade de Sapeur

Effectif

Au 31 décembre 2023, la compagnie n° 101 Dardagny-Russin compte 45 membres, soit :

5	officiers
2	sous-officiers supérieurs
9	sous-officiers
6	appointés
19	sapeurs-pompiers
4	aspirants

Interventions importantes de la compagnie

Durant l'année 2023, la compagnie n° 101 a effectué 25 interventions dans les communes de Russin et Dardagny.

Comptes 2023 du groupement de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers n° 101

	<u>Comptes 22</u>	<u>Budget 23</u>	<u>Comptes 23</u>
Visites médicales	620.00	600.00	1'178.80
FGSP, FSSP	1'181.30	1'285.00	1'326.00
Véhicules, matériel, équipements	42'781.30	100'629.00	102'432.30
Achat fournitures diverses	135.00	0.00	0.00
Entretien matériel et mobilier	2'593.55	8'750.00	17'198.15
Cours et formation	10'898.30	10'425.00	6'730.00
Indemnités sapeurs-pompiers	25'028.85	23'375.00	24'771.40
Convention CI Mandement	12'743.20	16'000.00	14'026.35
Assurances indépendants	315.00	300.00	301.00
Assurances et impôts véhicules	3'448.15	5'630.00	2'789.65
Frais administratifs	288.60	500.00	2'538.40
SIS abonnements / concessions radios	7'822.91	9'950.00	7'473.13
Frais divers	6'982.55	6'750.00	6'693.70
Charges totales	114'838.71	184'194,00	187'458.88

Répartition des charges 2023 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,2%) :	Fr. 42'095.35
Dardagny (77,8%) :	Fr. 145'363.53
Total charges du groupement :	Fr. 187'458.88

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée en 2023 au SIS s'élève à Fr. Fr. 34'387.00.-.

JEUNES SAPEURS POMPIERS - MANDEMENT

La formation des jeunes sapeurs-pompiers, s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le capitaine Frédéric Gaillard et ses collègues pour leur initiative en la matière ainsi que pour les résultats obtenus.

Recrutement

La compagnie est toujours à la recherche de jeunes, souhaitant devenir sapeurs-pompiers.



PROTECTION CIVILE

Un groupement intercommunal Meyrin / Mandement a été mis en place afin de répondre aux lois fédérales. Il faut savoir que la confédération cherche à se dégager de la PC et à tout remettre sur les cantons, ce qui veut dire que les coûts ne manqueront pas d'augmenter pour les communes dans les années à venir. Nous maintenons d'étroits contacts avec la PC de Meyrin-Mandement sous le commandement de M. Didier Brodard, ainsi que du responsable délégué à la Protection Civile. Coût pour Russin en 2023 : Fr 6'481.00.

POLICE

Poste de police : Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale. A l'échelle communale nous avons depuis lors, perdu tout contact avec la police de proximité, les ilotiers étant désormais cantonnés à Versoix !

Contrôle parking en zone bleue

Depuis octobre 2018, M. Pierre Vuissoz est assermenté pour amender les propriétaires des véhicules mal garés sur les communes de Russin et Dardagny.

GPA Guardian Protection SA : Patrouille et gestion du parking. Coût en 2023 : Fr 13'856.70

Tournée sur la commune, 1 patrouille nocturne entre le vendredi et le samedi entre 23h00 et 02h00 (durée de 01h30 sur place) et une ronde de contrôle dans la semaine. 1 patrouille nocturne entre le dimanche et le vendredi entre 23h00 et 03h30) et les veilles des jours fériés. La commune de Russin n'a pas de police municipale.

Garde-champêtre : M. Louis Serex a été engagé et travaille avec M. Pierre Vuissoz, dans la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement

Coût pour notre commune en 2023 : Fr. 1'300.00

Médailles de chiens : La commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10.-- par médaille. Le montant de l'impôt est directement encaissé par l'Administration fiscale. En 2023, 30 médailles ont été vendues, (31 en 2022), (35 en 2021), (32 en 2019), (30 en 2018), (31 en 2017), (33 en 2016), (25 en 2015), (20 en 2014), (29 en 2013).

TRANSPORTS PUBLICS

TPG : Depuis le 15 décembre 2019, la ligne 75 (La Plaine – Russin – Dardagny) et la ligne 78 (La Plaine Avully – Chancy) ont remplacé la ligne « X », tandis que la ligne 74 (hameaux) a succédé à la ligne « P ».

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût du Noctambus pour Russin en 2023 : Fr 2'183.00)

Cartes journalières CFF : La commune de Satigny fournit aux habitants de notre commune des cartes journalières de transport pour Fr. 40.00 par jour. La réservation concernant les russinois ne peut se faire que pendant les 10 jours précédant la date choisie.

Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend également des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr 45.00 pour les habitants de Dardagny et de Fr 50.00 pour les habitants hors commune.

La commune de Dardagny a dû cesser la vente des cartes journalières à partir du 1^{er} juillet 2023 déjà car les CFF n'ont pas été d'accord de nous vendre des cartes journalières pour la période de juillet à décembre 2023.

A partir du 1^{er} janvier 2024, la carte journalière de transport Commune, au format papier actuel, sera remplacée par une "carte journalière dégriffée", disponible pour la 1^{ère} et la 2^{ème} classe, avec ou sans abonnement demi-tarif, aux guichets des communes participantes.

FINANCES DE LA COMMUNE

Le plan comptable a été modifié en 2018, c'est-à-dire que le nouveau plan comptable, le MCH2, vient de remplacer l'ancien, le MCH1, rendant les comptes publics plus transparents et plus comparables entre eux. Les comptes publics sont désormais axés sur la situation réelle (image fidèle) et moins sur la gestion budgétaire (politique).

Les détails des comptes 2023 sont annexés à la fin de ce rapport.

Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

La construction de logement induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que dans d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fond est doté de Fr 25'000'000.-. La participation des communes est de Fr 23'000'000.- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr 2'000'000.-.

FONDATION DE LA COMMUNE DE RUSSIN POUR LE LOGEMENT

MEMBRES DE LA FONDATION DU LOGEMENT EN FONCTION AU 1^{ER} JANVIER 2021 :

Sont élus pour le bureau :

Olivier FAVRE, Président

Deux membres désignés par l'Exécutif communal :

- Suzanne SERAFINI, vice-présidente,
- Pierre-Alain WOHLERS, secrétaire

Trois membres élus par le conseil municipal, dont au moins deux conseillers municipaux

- Sylvie DESBAILLET
- Guy JULINI
- Vincent MONNIER

Un à trois membres désignés par cooptation par le conseil de Fondation :

- Sébastien DELESDERRIER
- Claude MEMBREZ
- Patrice PLOJOUX

Secrétaire administrative

- Marilène DEMIERRE

La comptabilité est tenue par la Fiduciaire Bf et la réviseuse de la Fondation est la Fiduciaire de Rive

Conciergerie

Mme Sandra Maria Perreira Pinto Santos, locataire de la Fondation, a repris cette tâche, à la suite du renoncement de M. Alvaro Marques.

Petits récapitulatifs pour 2023 :

Travaux effectués en 2023

- Mandement 337 4 pièces au 1^{er} étage CHF 1'176.00 - Réparation stores
- Mandement 331 5 pièces au 1^{er} CHF 2'430.00 - Remplacement verre fenêtre et soupape
- Mandement 327 3 pièces au 2^{ème} étage CHF 2'170.00 - Remplacement paroi de bain vétuste
- Mandement 331 4 pièces au rez-de-chaussée CHF 9'752.00 - Rénovation suite changement locataire

Sorties locataires en 2023 :

- Mandement 327 4 pièces au rez-de-chaussée le 31.05.2023
- Mandement 331 5 pièces au 1^{er} étage + parking le 15.07.2023
- Mandement 349 arcade au rez-de-chaussée le 31.10.2023

Entrées locataires en 2023 :

- Mandement parkings Box le 01.01.2023
- Mandement 333 à 347 Local le 01.09.2023
- Mandement 331 4 pièces au rez-de-chaussée le 01.11.2023
- Mandement 331 5 pièces au 1^{er} étage + parking le 01.11.2023
- Mandement 349 arcade au rez-de-chaussée le 01.12.2023

Epicerie Tranche de Cake

La gérante de l'Epicerie Tranche de Cake a résilié son bail au 31 octobre 2023. Nous la remercions pour la tenue de l'épicerie tea-room durant ces 5 années.

Epicerie tea room « Chez Alex »

M. Frédéric Michel a repris l'épicerie de Russin sous l'enseigne « Chez Alex ». L'ouverture officielle de l'épicerie a eu lieu le 2 décembre 2023 à l'occasion de la mise en place du sapin décoré par les conseillers municipaux et de la soupe communale permettant ainsi à la population de faire plus ample connaissance avec son nouveau gérant.

Statuts et le règlement d'attribution

Certains éléments figurant dans les statuts ainsi que dans le règlement d'attribution relatifs à la Fondation pour le logement de la commune de Russin ont été modifiés le 25 avril 2023.

Petite précision : En 2025, toutes les communes passeront au Conseil administratif, le système Maire et Adjoint et/ou Exécutif n'existera plus.

Les charges financières sont stables, le montant total des dettes hypothécaires est de CHF 1.5 mio au 31.12.2023 avec des taux d'intérêts de 0.75% et 0.95% négociés en 2019.

Le capital de dotation de CHF 3'000'000.- correspond à l'apport initial que la Commune a fait à la Fondation.

Le résultat de l'exercice de la fondation s'élève ainsi à CHF 234'650.25, il était de CHF 268'741.20 en 2022.

L'analyse des risques de la Fondation sera soumise pour approbation lors du prochain Conseil le 18 avril 2024 cette analyse devant être revue régulièrement.

Les notes du système de contrôle interne découlant de cette analyse seront validées par le Conseil de fondation le 18 avril 2024. Elles définissent les processus suivants : composition et tâches du conseil de fondation ; comptabilité et pratique appliquée ; disponibilités et paiements ; compte courant de la Commune de Russin ; prêts de la banque ; actifs et passifs de régularisation ; charges ; recettes.

	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
Comptes de résultats		
Produits des biens-fonds PF		
Loyer	415'704.00	374'121.35
Recettes de buanderie	1'170.00	1'050.00
Autres recettes	1'481.95	0.00
Réductions spéciales sur loyers	0.00	-2'100.00
Subvention Etat de GE sur rénovation thermique	0.00	23'940.00
Réévaluations des biens-fonds du PA	0.00	780'000.00
Total des produits des biens fonds PF	418'355.95	1'177'011.35
Charges pour biens-fonds patrimoine financier		
Frais d'entretien et de rénovation appartements	-28'322.50	-737'061.48
Frais d'entretien et de rénovation immeubles	-15'436.60	-38'597.75
Contrats d'entretien	-8'235.00	-6'165.00
Conciergerie	-27'651.30	-25'927.20
Honoraires de gérance	-21'490.25	-20'360.15
Primes d'assurances	-13'884.80	-14'145.95
Energie (eau, électricité)	-12'487.45	-12'097.40
Chauffage	-2'718.40	-3'059.65
Honoraires de comptabilité	-6'892.80	-6'892.80
Honoraires de révision	-6'462.00	-6'462.00
Impôt immobilier complémentaire	-19'911.05	-18'878.70
Autres charges de biens-fonds PF (frais repas fondation, frais accessoires)	-6'539.95	-4'898.65
Total des charges pour biens-fonds PF	-170'032.10	-894'546.73
Résultat d'exploitation	248'323.85	282'464.62
Charges financières	-13'677.50	-13'726.67
Produits financiers	3.90	3.25
Résultat financier	-13'673.60	-13'723.42
Résultat total du compte de résultats	234'650.25	268'741.20

PAPYRUS GROUPE HISTORIQUE

Le comité se compose de :

Mme Noëlle Vuadens	:	Présidente
M. Guy Julini	:	Vice-président
M. André Polier	:	Trésorier
M. Hubert Rossi	:	Secrétaire
Membres	:	Mme Sandrine Wohlers M. Pierre-Alain Wohlers, M. Patrice Plojoux

Le groupe PAPYRUS compte 81 membres et le Comité s'est réuni à 4 reprises durant l'année.

Nous avons organisé pour la première fois notre Assemblée Générale, au mois de mai, dans la Salle de danse, le nouveau local qui nous a été attribué par la Mairie et dont nous sommes très reconnaissants.

Une première exposition y a été organisée les 30 juin et 1^{er} juillet 2023, elle avait pour titre « Bouchons et Tire-bouchons ». Ce sujet a été apprécié par nos nombreux visiteurs.

Pour le Journal communal nous avons fourni deux textes intitulés : **Les milans des Baillels** et **De la vigne au pressoir**.

A la demande de Monsieur le Maire nous avons dressé un inventaire et installé dans les armoires du local les livres et brochures, propriété de la mairie. Cette littérature est à la disposition des personnes intéressées.

A la demande d'un étudiant en master d'histoire à l'Université de Genève, Monsieur Nicolas Schnorhk, nous avons réuni des membres de Papyrus pour répondre à ses questions ; le sujet de sa recherche : « Femmes remarquables ».

Notre Projet : une recherche intitulée provisoirement La London, ses planches, ses ponts, ses barrages. Nous souhaitons éditer ce texte sous forme d'un cahier, identique à celui du **Gâteau Polonais**.

La Présidente, Noëlle Vuadens

Un très grand bravo à ce merveilleux groupe dynamique toujours à la recherche d'extraordinaires idées et qui enchante tout un chacun.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

AGIS

L'Association AGIS met en contact des personnes handicapées avec des personnes bénévoles pour un partage loisirs.

Cases frigorifiques

La gestion du congélateur communal et des cases frigorifiques est assurée par la mairie.

Parking semi-enterré

La location des places est assurée par la mairie.

Locaux communaux / tables et bancs

Toute réservation d'un local communal ou de tables et bancs doit faire l'objet d'une demande à la mairie.

Passeports et cartes d'identités

Les personnes domiciliées dans la commune ont la possibilité de commander leur carte d'identité à la Mairie. Pour ce faire, il convient de fournir une photo, de présenter le livret de famille (pour les genevois) ou l'attestation d'établissement (pour les confédérés). Rappelons que la signature du titulaire de cette nouvelle carte et passeport est obligatoire dès l'âge de 7 ans et que jusqu'à l'âge de 18 ans, la signature d'un représentant légal est exigée.

À la suite de l'acceptation de la biométrie, les passeports peuvent être obtenus auprès du Service des Passeports, route de Peney 2, 1214 Vernier.